



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dématérialisation des échanges avec la CPAM

Question écrite n° 15767

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur les attentes exprimées par les assurés sociaux de sa circonscription en matière de dématérialisation de leurs échanges avec la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). En effet, compte tenu des délais d'acheminement du courrier, des risques de perte de documents originaux, de la lourdeur des échanges papier et de leur stockage, il serait pertinent que les assurés qui le souhaitent puissent envoyer des documents et communiquer avec leur CPAM par courrier électronique. Cette possibilité serait en outre de nature à fluidifier le traitement des dossiers et à désencombrer les standards téléphoniques. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer comment il entend ouvrir cette option à tous les assurés sociaux.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15767

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Transformation et de la fonction publiques](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1538

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)